

PUBLIC

Compte rendu de la réunion du caucus préparatoire de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la maison du Citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 14 mars 2006 à 13 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Marc Bureau, mesdames et messieurs les conseillers-ères Frank Thérien, André Laframboise, Alain Riel, Alain Pilon, Patrice Martin, Louise Poirier, Pierre Philion, Denise Laferrière, Simon Racine, Denis Tassé, Joseph De Sylva, Richard Côté, Aurèle Desjardins, Yvon Boucher, Luc Montreuil et Jocelyne Houle.

Sont également présents monsieur Mark B. Laroche, madame Marie-Hélène Lajoie ainsi que Me Suzanne Ouellet, mesdames Micheline Larouche, Nicole Dumoulin, Lucie Poulin, Carole St-Arnaud Gaboury, messieurs Luc Bouvier, Michel Déziel, Jacques Dionne, Claude Doucet, Louis-Paul Guindon, Mathieu Larocque, Roland Morin, Marc Pageau, Gilles Sabourin, Jacques Tremblay et Michel Tremblay.

Est absent monsieur le conseiller Luc Angers.

CAUP20060314-P1 <u>CAUCUS PRÉPARATOIRE</u>

13 h 40 - 6.2 Projet numéro 56072 – Projet de règlement numéro 98-1-2006 modifiant le règlement numéro 98-2003 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux

Suite à une intervention de madame la conseillère Louise Poirier relativement à l'aménagement des ruelles, monsieur le conseiller André Laframboise invite également ses collègues à lui soumettre des sujets qui pourraient faire l'objet de discussion lors de la prochaine rencontre avec les promoteurs.

6.5 Projet numéro 56580 – Règlement numéro 346-2006 autorisant une dépense de 7 274 000 \$ pour réaliser des travaux de construction des services municipaux, phases 1 et 2, incluant non limitativement, un bassin de rétention, une station de pompage, des feux de circulation et une piste cyclable sur l'avenue Lépine et pour retenir des services professionnels d'experts-conseils reliés à ces travaux ainsi que pour prévoir un emprunt de 5 713 000 \$ pour payer une partie de la dépense

Suite au complément d'information obtenue de la direction générale, des conclusions et recommandations de l'étude de débit de ruissellement avant et après développement préparée par la firme Cima+ et au dépôt du projet de résolution numéro 56570 visant à mandater les services concernés pour procéder à l'étude de drainage du bassin du ruisseau Smith au cours de l'année 2006, les membres du conseil acceptent, à l'unanimité, le règlement numéro 346-2006.

7.3 g) Projet numéro 56579 – Amendement de la politique municipale Barrage routier – Levée de fonds et autorisation des barrages routiers – Avril à juin 2006

Suite aux explications fournies par le directeur du Module de la culture et des loisirs, les membres du conseil accordent une autorisation temporaire à l'organisme Église Nouvelle Alliance pour la tenue d'un barrage routier le 3 juin 2006.

7.5 g) Projet numéro 56267 – Plan d'implantation et d'intégration architecturale ayant pour but l'installation d'enseignes (restaurant Le Chef Basman) au 315, boulevard Saint-Joseph

Monsieur le maire Marc Bureau déclare son potentiel conflit d'intérêt sur cette question, déclare qu'il ne participera pas aux délibérations et qu'il s'abstiendra de voter ou de tenter d'influencer le vote sur cet item.

7.5 l) Projet numéro 56211 – Demande d'appui formulée par Développement économique – CLD Gatineau pour l'implantation d'un complexe de serres dans les limites de l'Agroparc de la Ville de Gatineau, sur une partie du lot numéro 3 439 788 du cadastre du Québec, attenant à la limite ouest de l'Aéroparc

À la demande de monsieur le maire Marc Bureau, ce projet de résolution est reporté à la prochaine séance du conseil.

7.9 b) Projet numéro 56229 – Modifier le mandat et le fonctionnement du Comité de vérification ainsi que le règlement numéro 15-2002 – Rémunération des élus

À la demande des membres du conseil, la direction générale déposera des recommandations relativement à la constitution et au mandat du Comité de vérification.

De plus, le greffier est mandaté pour modifier le règlement numéro 15-2002 concernant la rémunération des membres du conseil. L'avis de présentation sera déposé à la séance du conseil du 4 avril prochain.

Le projet de résolution numéro 56229 est modifié en conséquence.

CAUP20060314-P2

<u>PROJET NUMÉRO 56056 – MANDAT AU COMITÉ DES</u> IMMOBILISATIONS, DE LA CIRCULATION ET DU BUDGET

17 h 30 - Les membres du conseil ont pris connaissance de la recommandation CP-AF-2006-003 visant à confier au Comité des immobilisations, de la circulation et du budget le mandat de revoir, de façon détaillée, le budget municipal.

Le mandat est le suivant :

- préparer le budget 2007;
- revoir l'offre de services en procédant à l'analyse de tous les programmes et activités municipaux sans exception incluant la STO;
- analyser l'évolution de l'ensemble des revenus et dépenses au cours des dernières années;
- soumettre un rapport au conseil.

Après discussion, il est proposé par madame la conseillère Louise Poirier et appuyé par monsieur le conseiller Pierre Philion de modifier le mandat de la façon suivante :

- « biffer au 2e alinéa les mots « incluant la STO »
- « ajouter l'alinéa suivant : « demander au comité des finances de la STO de faire l'analyse, lors de la préparation de son budget 2007, de tous ses programmes et activités, d'analyser l'évolution de l'ensemble de ses revenus et dépenses au cours des dernières années et de présenter un l'analyse au Comité des immobilisations, de la circulation et du budget. »

L'amendement est accepté sur division.

Les membres du conseil conviennent de reporter ce dossier à une rencontre ultérieure pour discussion.

CAUP20060314-PD1 <u>DÉPÔT DE DOCUMENTS</u>

Lettre datée du 10 mars 2006 de monsieur Colin McNamara – Ruisseau Smith

MICHELINE LAROUCHE
Greffière adjointe
Service du greffe